



Changement de convention: passage à la convention du 04 juin 1983

Par **tartine**, le **06/10/2008** à **15:58**

Bonjour,

je suis employée dans une crèche et nous devons appliquer une nouvelle convention: 04 juin 1983. Un DLA nous a proposé un questionnaire qui est très restrictif à mon gout sur nos postes , nos responsabilités, nos devoirs...complètement différent des tableaux proposés par la nouvelle convention qui nous permettés de nous évaluer, comptabiliser un coefficient!

J 'aimerais savoir si c'est légal de baser notre entretien, avec ce DLA, à partir de ce document, afin de nous adjuger une pesée.

Peuvent ils fractionner notre salaire en y incluant une prime? (ils pensent que nous sommes actuellement trop payés!)

Merci pour votre réponse !

Bien sincèrement...